



COMMUNIQUE DE L'UNIVERSITE DE LOME

Dans un communiqué daté du 4 octobre 2017 et signé par Monsieur Daniel AGBESSIME, secrétaire administratif, la Ligue togolaise des droits des étudiants (LTDE) fait état de l'expulsion du campus de Lomé, de deux journalistes françaises de la chaîne de télévision européenne ARTE, accompagnées du journaliste togolais Idelphonse AKPAKI.

Selon le communiqué, ces derniers seraient venus à l'Université de Lomé « *pour interroger les étudiants sur leurs problèmes, sur comment ils envisagent la rentrée universitaire prochaine et leurs attentes vis-à-vis des autorités* ».

Ce communiqué appelle les observations ci-après.

De manière constante, l'exercice de la liberté de presse dans le domaine universitaire obéit aux règles en vigueur. En effet, en dehors des étudiants régulièrement inscrits, du personnel enseignant, administratif et technique, l'accès de toute autre personne étrangère au domaine universitaire doit être formellement autorisé par le Président de l'Université, conformément à son pouvoir de police administrative.

Plus spécifiquement, le code de la presse exige de tout professionnel des médias désireux de couvrir un événement ou d'effectuer un reportage médiatique d'obtenir, entre autres, une autorisation ou du moins d'en informer l'autorité compétente. En l'espèce, les journalistes en question n'ont guère pris soin de prévenir les autorités universitaires de leur reportage. Faute d'avoir accompli cette formalité préalable qui relève par ailleurs de l'éthique de la profession de journaliste, la présidence de l'Université de Lomé est fondée à s'interroger sur la réalisation d'un reportage télévisuel sur le campus de Lomé, fût-il d'un média international.

Il est désormais temps que les décisions prises par la présidence de l'Université de Lomé es-qualité, soient analysées sous le prisme de la réglementation universitaire applicable à tous. C'est à ce sens élevé de la légalité et de la responsabilité que j'appelle tout un chacun, en lieu et place des attaques personnelles inacceptables.

Lomé, le 06 octobre 2017

Le Président de l'Université de Lomé



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO